

Baromètre UBS des caisses de pension

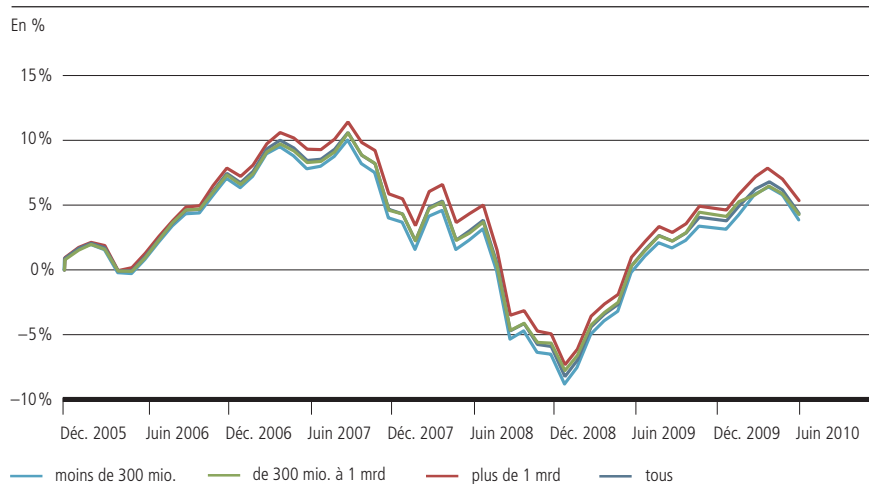
Placements de capitaux en juin 2010

Performances

| | CP moins de 300 mio. | CP de 300 mio. à 1 mrd | CP plus de 1 mrd | CP toutes |
|-----------|-------------------------|---------------------------|---------------------|--------------|
| Jan 2010 | - 0.22% | - 0.33% | - 0.28% | - 0.26% |
| Fév 2010 | 1.05% | 1.16% | 1.15% | 1.10% |
| Mar 2010 | 1.38% | 1.35% | 1.44% | 1.38% |
| Avr 2010 | 0.36% | 0.44% | 0.50% | 0.41% |
| Mai 2010 | - 0.68% | - 0.74% | - 0.69% | - 0.70% |
| Jun 2010 | - 2.12% | - 1.70% | - 1.58% | - 1.90% |
| Jui 2010 | | | | |
| Aug 2010 | | | | |
| Sep 2010 | | | | |
| Oct 2010 | | | | |
| Nov 2010 | | | | |
| Déc 2010 | | | | |
| An | -0.27% | 0.15% | 0.51% | 0.01% |

Avec une performance négative de -1,90%, qui annule pratiquement le rendement cumulé de 2010, le mois de juin a été très décevant pour les caisses de pension. Outre le repli du cours des actions, c'est essentiellement la dépréciation de l'euro et du dollar américain (environ -7% par rapport au franc suisse) qui a lourdement pesé sur le rendement mensuel.

Performances cumulées depuis 2006



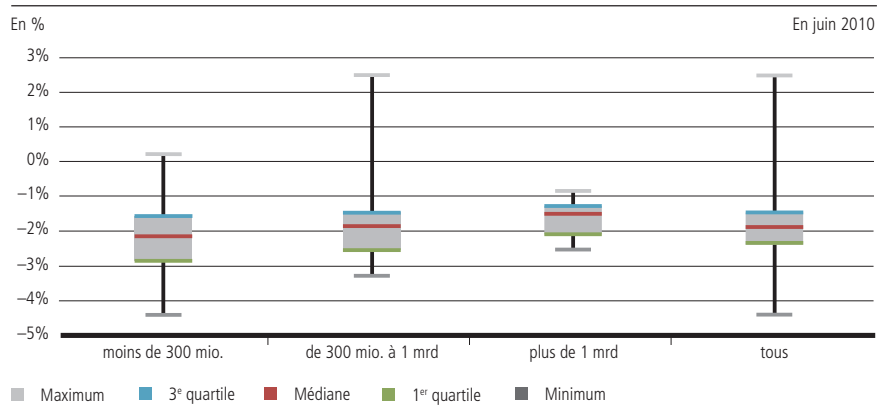
Source: UBS

Malgré deux mois consécutifs de performance négative, le rendement cumulé depuis 2006 reste dans le vert avec +4,1%. Les caisses de pension gérant plus d'un milliard de CHF enregistrent la meilleure performance sur cette période (+5,4%), alors que celles disposant d'un patrimoine inférieur à 300 millions de CHF marquent le pas avec +3,4%.

Fourchettes des performances en juin 2010

| | CP moins de 300 mio. | CP de 300 mio. à 1 mrd | CP plus de 1 mrd | CP toutes |
|--------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------------|--------------|
| Maximum | 0.23% | 2.54% | -0.94% | 2.54% |
| 3 ^e quartile | -1.59% | -1.51% | -1.20% | -1.45% |
| Médiane | -2.05% | -1.89% | -1.51% | -1.92% |
| 1 ^{er} quartile | -2.83% | -2.58% | -2.02% | -2.31% |
| Minimum | -4.57% | -3.18% | -2.52% | -4.57% |

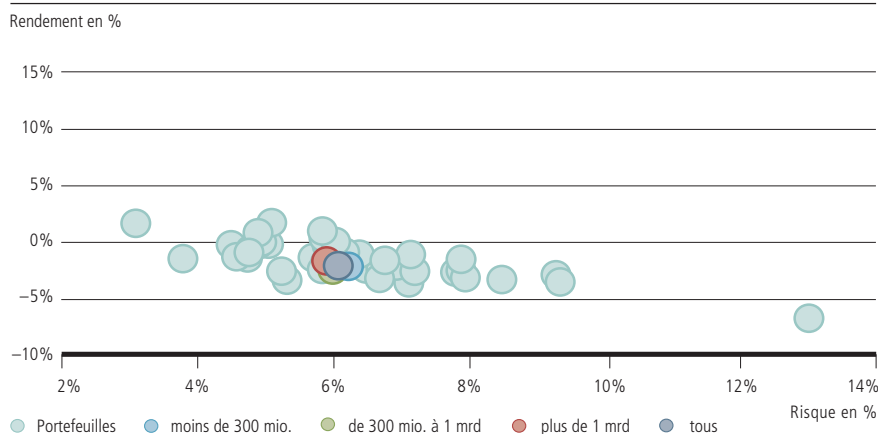
Fourchettes des performances



Ratios historiques risque/performance (annualisés)

| | CP moins de 300 mio. | CP de 300 mio. à 1 mrd | CP plus de 1 mrd | CP toutes |
|------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------------|--------------|
| Performance annualisée | -1.66% | -1.68% | -1.44% | -1.60% |
| Ecart-type | 6.33% | 6.11% | 5.99% | 6.19% |
| Ratio de Sharpe | -0.46% | -0.48% | -0.45% | -0.46% |

Diagramme des ratios historiques risque/performance (annualisés)



Source: UBS

La disparité des rendements observée ces derniers mois entre caisses de pension de taille différente s'est encore accentuée en juin. Les grandes caisses affichent les performances les plus avantageuses dans la médiane et la dispersion de loin la plus faible dans le 3^e et le 1^{er} quartile. Une gestion du risque rigoureuse et une couverture systématique du risque de change largement répandue devraient avoir contribué à ce résultat.

Le rendement annualisé de toutes les caisses de pension a fléchi de -1,15% à -1,60% par rapport au mois précédent. Les effets d'échelle des grandes caisses de pension déjà évoqués déploient toujours leurs effets dans la comparaison sur 36 mois. Même le risque, mesuré à l'aune de l'écart-type, est moindre dans les grandes caisses que dans les institutions de prévoyance de moyenne et petite tailles.

Le risque encouru par les caisses de pension ces derniers 36 mois ne s'est pas révélé payant. La relation actuellement négative entre risque et rendement s'est encore légèrement accentuée en juin.

Performances par catégorie d'actifs

| | CHF | Obligations ME | Suisse | Actions Etrangères | Immeubles | Hedge funds |
|-----------|--------------|-------------------|---------------|-----------------------|--------------|----------------|
| Jan 2010 | 0.76% | 1.13% | 0.20% | -2.36% | 0.12% | 0.25% |
| Fév 2010 | 0.72% | 1.13% | 2.00% | 2.33% | -0.04% | 0.40% |
| Mar 2010 | 0.15% | -1.34% | 5.18% | 4.71% | 1.15% | 0.18% |
| Avr 2010 | 0.26% | 1.87% | -1.14% | 2.59% | 0.53% | 1.37% |
| Mai 2010 | 1.04% | 2.36% | -4.76% | -3.36% | 0.33% | 1.28% |
| Juin 2010 | 0.09% | -4.13% | -2.20% | -8.39% | -0.89% | -2.54% |
| Jui 2010 | | | | | | |
| Aug 2010 | | | | | | |
| Sep 2010 | | | | | | |
| Oct 2010 | | | | | | |
| Nov 2010 | | | | | | |
| Déc 2010 | | | | | | |
| An | 3.05% | 0.87% | -1.01% | -4.98% | 1.19% | 0.89% |

Hormis les obligations en CHF, toutes les catégories de placement ont livré une performance négative en juin. L'évolution très décevante des actions étrangères et des obligations ME et la performance en forte baisse des Hedge funds sont dues en grande partie au recul de l'euro et du dollar américain face au franc suisse. Cette situation ne fait que souligner l'importance d'une couverture systématique des effets de change en particulier pour les obligations et les Hedge funds.

Perspectives pour les mois à venir

Politique de placement

Nous privilégions les actions et les obligations d'entreprises aux liquidités et aux emprunts d'Etat. Les valorisations restent attractives, avec une nouvelle reprise de la demande et l'amélioration des résultats des entreprises. La récente vague de ventes à la Bourse est une opportunité d'achat pour tout investisseur ayant une propension au risque élevée. Côté matières premières, nous détectons toujours un potentiel de rendement pour le pétrole et l'or dans les mois à venir.

Emprunts

La faiblesse du rendement et le surendettement de la plupart des pays industrialisés n'incitent guère à investir dans les emprunts d'Etat. Les obligations de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal ayant une échéance supérieure à 2 ans, ainsi que les obligations grecques (toutes échéances) devraient être vendues. En la matière, nous privilégions les emprunts des pays émergents. Les obligations d'entreprise et les emprunts à rendement élevé tirent parti de l'amélioration des comptes des sociétés qui renouent avec les bénéficiaires.

Actions

Les actions de la zone euro sont avantageusement valorisées en comparaison internationale. Les sociétés exportatrices européennes profitent d'un euro faible et de la reprise de la demande américaine et asiatique. Aux investisseurs enclins au risque, nous recommandons les actions des sociétés informatiques et industrielles et à ceux fuyant le risque, les actions des biens de consommation. Les pays émergents aux perspectives de croissance supérieures à la moyenne et aux problèmes structurels relativement peu importants seront une des régions d'investissement en actions les plus attractives pour 2010.

Monnaies

Nous privilégions le CHF et les monnaies des pays producteurs de matières premières (CAD, AUD, NZD, NOK) et émergents. Les monnaies des grandes économies (EUR, USD, GBP, JPY) subissent l'influence négative des restrictions budgétaires. En principe, les caisses de pension devraient couvrir systématiquement le risque de change des emprunts et des placements alternatifs.

Explications/glossaire

Mesure de la performance

Les performances indiquées sont des rendements nets après déduction des frais et commissions et prise en compte des impôts à la source remboursables. Elles sont calculées selon la méthode des «Time Weighted Returns» avec des évaluations intermédiaires quotidiennes des flux de fonds et sur la base de la moyenne géométrique à long terme. Les performances des fonds analogues sont déduites des performances moyennes respectives. En cas de changements ultérieurs – résultant p. ex. de cours d'évaluation disponibles avec retard pour des placements alternatifs – les performances mensuelles correspondantes sont adaptées rétroactivement.

Ratios rendement/risque

Les performances indiquées ne sont pas corrigées du risque. Leurs variations sont calculées sur les 36 derniers mois en tant qu'écart-types. Le ratio de Sharpe indique le rapport entre le rendement excédentaire (différence entre la performance du portefeuille et le taux d'intérêt sans risque) et le risque encouru, c.-à-d. l'écart-type.

Contact

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

UBS SA
Media Relations
Tél. +41-44-234 85 00
mediarelations@ubs.com

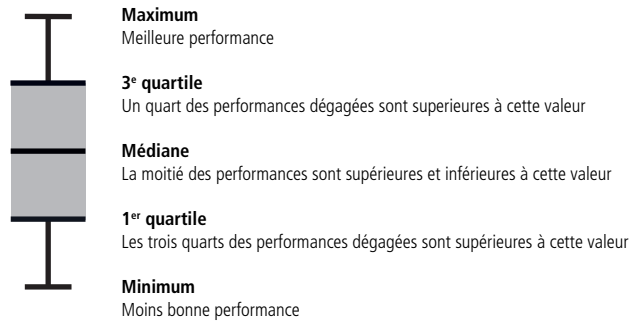
L'éditrice du présent document est la société de droit suisse UBS SA. La diffusion du présent rapport n'est autorisée qu'aux conditions prévues par le droit applicable. Ce document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques, d'une situation financière particulière ou de besoins spéciaux d'un destinataire particulier. Son objectif est purement informatif et il ne constitue ni une incitation ni une invitation à soumettre une offre, à conclure un contrat, à acheter ou à vendre des titres ou des instruments financiers apparentés. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs.

Les informations rassemblées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables. Ces informations et avis ne prétendent toutefois pas être exacts, ni être exhaustifs en ce qui concerne les indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les performances (simulées ou réelles) passées des divers investissements n'offrent aucune garantie quant aux évolutions futures.

Les informations et les avis indiqués sont uniquement applicables au moment de l'élaboration du document et peuvent être modifiés sans préavis. Tout instrument de

Analyse des marges de fluctuation

Les performances réalisées par les caisses de pension sont classées et présentées comme suit par ordre d'importance:



placement et prestation financière comporte des risques. La liquidation de certains placements peut être problématique. Certains placements peuvent être sujets à des dépréciations soudaines et massives et le jour du dénouement, la somme revenant à l'investisseur peut être inférieure à celle que celui-ci a investie. Si la monnaie d'un instrument de placement ou d'une prestation financière est autre que celle du pays de domicile, le prix, la valeur et/ou le rendement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de change. Les variations de taux de change peuvent avoir un impact négatif sur le prix, la valeur ou le rendement d'un placement.

Tant UBS SA que les autres membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le présent document.

Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite d'UBS SA.

Edition du 12 juillet 2010
© UBS 2010. Tous droits réservés.